VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

# CASINO

Par SSS Postée le 19/08/2023 17:36

Bonjour, je suis interdit de casino en France , est-ce que je peux jouer en Espagne ? Merci .

---

**Mise en ligne le 22/08/2023**

Bonjour,

L’interdiction volontaire de jeux effectuée auprès de l’ANJ (Autorité Nationale des Jeux) est valable dans les casinos et clubs de jeux sur tout le territoire français. Par conséquent, elle ne s’applique pas sur le territoire espagnol.

Nous nous permettons cependant de vous inviter à réfléchir à ce qui a motivé votre démarche de demande d’interdiction afin d’éviter de vous mettre en difficulté.

Si vous en ressentez le besoin, n'hésitez pas à contacter nos écoutants au 0 980 980 930 (appel anonyme et non surtaxé) de 8h à 2h ,7 jours sur 7 ou par chat du lundi au vendredi de 14h à minuit et le week-end de 14h à 20h.

Bien cordialement

---